



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES



SOMMAIRE

p. 1	: Photos marché d'été	p. 10	: Et si on consommait local ?
p. 2	: Sommaire - Mot du maire		Activités nouvelles
p. 3	: Finances - Voirie	p. 11	: Site internet de la commune
p. 4	: Travaux - Urbanisme		Déchets ménagers -Tri
p. 5-6	: Ecole	p. 12	: Brèves
p. 7	: Parents d'élèves—Alaé	p. 13 à 15	: Infos Agglomération
p. 8	: Petite enfance - Vélos électriques	p. 16 à 19	: Vie associative
P. 9	: Une année marquée par la crise sanitaire	p. 20	: Etat civil - Infos pratiques

LE MOT DU MAIRE

Grazacoises, Grazacois,

Le bulletin qui vous est proposé par la commission communication de la commune est l'occasion de rendre compte annuellement de l'avancée des projets communaux et de faire le bilan des festivités et animations qui se sont déroulées en 2020 sur notre territoire.

Je souhaite débiter en remerciant l'ensemble des électeurs de Grazac qui ont soutenu notre liste « Grazac, cultivons le bien vivre ».

L'équipe que j'ai la chance de conduire est au travail depuis cet été afin de mener à bien l'ensemble des projets sur lesquels nous avons pris des engagements.

L'année 2020 restera, j'en suis persuadé, dans les livres d'histoire comme une période charnière. En effet, les événements que nous venons de vivre et dont on ne connaît pas encore le dénouement ont considérablement fait évoluer les us et coutumes de chacun.

Nous avons pu constater que, comme le dit l'expression, un gravier dans la chaussure peut remettre en cause l'ensemble d'un système même si, dans ce cas je vous l'accorde, c'est plus un gros galet qu'un gravier que nous avons dans la chaussure.

Le mot clé cette année aura été « adaptation » et, que ce soit à la crèche Fa Si La Grandir ou à l'école Pierre Galaup, les équipes d'enseignants et d'agents ont dû sans cesse modifier et inventer de nouvelles organisations afin de respecter les protocoles sanitaires.

Notre rôle d'élus communaux ou communautaires a été d'accompagner et de soutenir la démarche.

Je salue aujourd'hui le travail effectué et l'engagement de chacun afin que l'accueil des enfants soit réalisé dans les meilleures conditions possibles. Je souhaite aussi souligner, car cela n'a pas été le cas partout, la compréhension des familles qui ont dû composer avec des changements de dernière minute.

Comme je l'ai dit précédemment, cette période a été propice au changement d'habitudes.

C'est pourquoi la municipalité a décidé cet été d'organiser un marché de producteurs locaux avec le double objectif de soutenir ceux-ci dans cette période compliquée mais aussi de permettre aux Grazacois de s'approvisionner en denrées de qualité à deux pas de leur maison.

Ce rendez-vous du jeudi soir a reçu un bel accueil et l'espace convivial où les produits pouvaient être dégustés a permis au cœur de cet été quelque peu confiné d'apporter un peu de gaieté.

Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience en 2021 mais dans des conditions plus festives et avec le partenariat de la MJC et du comité des fêtes qui, après cette année blanche, ont de l'énergie à revendre.

Je voudrais terminer en remerciant tous les Grazacoises et Grazacois qui, bénévolement, toute l'année, donnent de leur temps pour faire vivre notre village ; qu'ils soient conseillers, membres d'association ou simples citoyens. Sans eux rien ne serait possible.

Enfin, je m'associe à tout le conseil municipal pour vous présenter tous nos vœux pour cette Nouvelle Année. Qu'elle constitue un nouveau départ et vous apporte bonheur et réussite !

Christophe Gourmanel

FINANCES

Budget communal

Année 2020 - Dépenses de Fonctionnement			Année 2020 - Recettes de Fonctionnement		
Libellé	Montant en euros	%	Libellé	Montant en euros	%
1 - Achats : eau, énergie, fournitures	19 870	5,9	1 - Ventes produits, prest. Serv	2 045	0,6
2 - Services extérieurs	74 072	21,9	2 - Revenus des immeubles	16 563	4,9
3 - Charges de gestion courante	40 503	12,0	3 - Mise à disposition Personnel	21 700	6,4
4 - Charges de personnel	94 332	27,9	4 - Rbt de frais par Com. Agglo	5 652	1,7
5 - Taxes et Charges financières	3 199	0,9	5 - Ressources fiscales	175 463	51,9
6 - Attr. Compensation Com. Agglo	99 544	29,4	6 - Subventions d'exploitation	116 741	34,5
7 - Excédent	6 643	2,0			
TOTAL	338 163	100,0	TOTAL	338 164	100,0

Situation provisoire au 10/12/2020

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit avec un total des opérations réelles légèrement inférieur à celui de l'année 2019 d'après la situation provisoire.

Cette section du budget concerne, comme son nom l'indique, les opérations courantes de fonctionnement de la commune. L'attribution de compensation versée à la communauté d'Agglomération correspond pour l'essentiel aux charges de gestion du scolaire et périscolaire transférées à l'intercommunalité en 2017.

Par ailleurs, une partie des travaux réalisés en 2020 sur les bâtiments communaux ou la voirie figurent dans cette section.

Il s'agit de travaux d'entretien, réparations ou petites constructions qui ne nécessitent pas l'ouverture d'un programme d'investissement. Ils s'élèvent à près de 64 000 € répartis sur les postes Achats de fournitures et Services extérieurs.

La section investissement a financé uniquement les gros travaux de voirie et l'aménagement du secrétariat de mairie. Compte tenu de la crise sanitaire et de ce fait, de l'installation tardive de la nouvelle équipe municipale, les autres projets envisagés, notamment l'aménagement du hameau de Condol sont repoussés à 2021.

VOIRIE



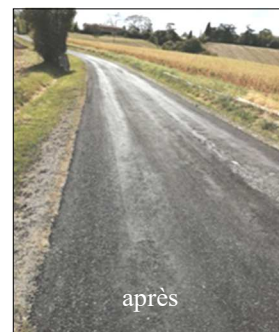
La route de Montlougue a été en partie remise en état. Trois portions de chaussée et la place de l'église ont été rénovées sur une longueur totale de 1,5 km et pour un coût de 40 341 € TTC.

Les travaux de faucardage de sécurité du mois de mai (21 km) et le débroussaillage du mois d'octobre (34 km) ont été réalisés par l'entreprise Faure pour un coût de 8 520 € TTC.

Achats

Diverses fournitures ont été nécessaires pour la réparation des chemins ruraux : aire de retournement du Rouziès, emplacement des conteneurs à ordures, chemin l'Hôpital... et enrobé à froid pour reboucher les nids de poules sur la chaussée.

- Enrobé à froid : 837,59 € TTC
- Castine et concassé : 375,15 € TTC
- Concassé ocre (0/20) : 447,99 € TTC
- Film géotextile : 41,40 euros TTC pour 50 m



Achat de panneaux signalisation routière, de 25 plaques de numérotation des nouvelles habitations et de matériel de fixation : 365,70 € TTC.

TRAVAUX

Mairie :

Le secrétariat de la mairie a été réaménagé et mis en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite : remplacement de la banque d'accueil et des meubles de rangement. Un climatiseur y a de même été installé. L'escalier menant à la salle du conseil a été rénové et sécurisé.

Salle des fêtes :

création d'un mur devant la salle des fêtes :
coût : 3 710 € TTC



Divers :

- Réparation de l'éclairage public au Bourg, devant la mairie.

- Mise en place de minuteries afin d'économiser de l'énergie sur les réseaux d'éclairage public au Bourg et à Condel.

- Mise en place de radiateur dans le local du bureau de vote, utilisé pour des réunions et des activités associatives .



- Rénovation de la toiture du porche du cimetière du Bourg par l'employé municipal.
Coût : 2.171 € TTC

Espaces verts :

- Entretien des cimetières : graviers pour les allées et retrait de souches d'arbres : 110 €.

- Plantations autour du Lotissement Rivalet et au cœur du bourg, coût : 820 € TTC

URBANISME

Autorisation d'urbanisme

Quand un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux sont-ils nécessaires ?

Permis de construire :

Un permis de construire est obligatoire lorsque vous avez un projet venant modifier l'aspect extérieur de votre habitation et que celui-ci dépasse un certain nombre de mètres carrés de création de surface de plancher et d'emprise au sol.

Il est important de bien calculer les surfaces actuelles de votre habitation et celles du projet avant de demander un permis de construire.

Projets concernés par le permis de construire :

- Toute construction de maison individuelle sur un terrain nu.

- Tous travaux de construction, d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 40 m².

- Aménagement extérieur d'annexes ou abris avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 20m².

On parle d'annexe ou abri lorsque le projet est un abri à véhicules, un abri de jardin, une dépendance, un garage, etc.

- Construction d'une piscine dont le bassin a une superficie supérieure ou égale à 100 m².

Une déclaration préalable de travaux est toutefois obligatoire pour les surfaces de bassin inférieures.

Abri de jardin

Pour construire un abri de jardin, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire selon sa surface :

- Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5 m² : pas d'autorisation ;

- Surface de plancher et emprise au sol supérieures à 5 m² et jusqu'à 20 m² : déclaration préalable de travaux ;

- Surface de plancher ou emprise au sol supérieures à 20 m² : permis de construire.

Dans tous les cas, votre projet devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du PLU, consultable en mairie ou sur le site internet de la commune, à la rubrique « urbanisme ».

Taxe d'aménagement

Tous travaux de construction, d'aménagement ou d'agrandissement nécessitant une déclaration de travaux ou un permis de construire sont soumis à une taxe d'aménagement.

VIE LOCALE

École

L'École de Grazac dans la réalité du COVID 19

Comme partout ailleurs, notre école s'est trouvée plongée cette année dans la réalité du COVID 19. L'année scolaire 2019-2020 avait pourtant bien commencé : naissance de 7 lapereaux dans la classe 1, spectacle enthousiasmant des clowns Titus et Zinzin, fête de Noël en chansons et gourmandises, projet de confection de 10 000 cœurs pour les enfants malades avec notre « capitaine » Oisien Cyrille, organisation d'une matinée « moins d'écran pour plus de temps pour soi et pour les autres » partagée avec les parents, sortie à Rabastens « médiathèque et patrimoine », en plus des activités diverses habituelles...



Progressivement, l'annonce de la nouvelle pandémie apparue en Chine et se propageant en Europe se fit de plus en plus précise. Le 12 mars, nous accueillons avec surprise et brutalité l'annonce du chef de l'état Emmanuel Macron : confinement du pays et fermeture des écoles dès le lendemain vendredi 13 mars.

Nuit sans sommeil pour les enseignantes...

Journée du vendredi ... effervescente ! Rassembler les affaires de chacun, fournir le matériel nécessaire pour démarrer « l'école à la maison », recueillir toutes les adresses mails des familles pour pouvoir rester en contact sans se voir... Inédit... Cette vague nous envahit, mais, sans que l'on comprenne vraiment ce qui nous arrive, nous agissons...

Commence alors une longue période « d'école à la maison » pendant laquelle chacun va rester chez soi, avec interdiction de sortir sauf pour motifs impérieux et muni d'une attestation délivrée par l'état. Les maîtresses envoient le travail à réaliser par mail, et organisent des RDV en visio à distance. Les parents répondent en renvoyant les travaux réalisés ou des photos pour les maternelles.

Nous ne le savions pas encore, mais le confinement va durer jusqu'au 11 mai 2020 ! A partir de cette date, l'école jusqu'alors « fantomatique », va à nouveau vivre une nouvelle période inédite de « réouverture progressive », en regard d'un protocole sanitaire très strict.



Personnels de l'école et de la mairie se serrent les coudes pour proposer les meilleures modalités d'accueil des enfants, en s'adaptant aux normes sanitaires préconisées, qui ne cessent d'évoluer, et aux besoins des parents face aux injonctions de leurs employeurs.

Petit à petit, par petits groupes d'abord, puis par niveau et progressivement par classe, les enfants, dont les parents acceptent, retrouvent le chemin de l'école, une école pas tout-à-fait la même qu'avant... L'année scolaire se termine. Chacun a fait de son mieux...



VIE LOCALE

École

Après un été déconfiné et ressourçant, la rentrée se passe avec des normes sanitaires relativement légères. Or, le virus, lui, continue sournoisement sa progression...

Après les vacances d'automne, le protocole sanitaire se durcit, obligeant notamment tous les enfants à partir du CP à porter un masque tout au long de la journée.

Mais heureusement, les écoles primaires restent ouvertes !

Un autre plan de sécurité va se rajouter à celui du Covid : le plan vigipirate, porté à son plus haut niveau « urgence attentat », suite au meurtre d'un professeur d'histoire Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine.

La municipalité a mis en place une signalétique de stationnement « dépose minute » sur les places situées au plus près de l'école afin de limiter le stationnement prolongé de véhicule devant l'établissement.

Nous prenons conscience de vivre une époque toute particulière...



Hommage à Samuel Paty

Lecture de la « lettre aux instituteurs » de Jean Jaurès par la directrice et minute de silence des élèves CM1 et CM2 dans la cour de récréation en présence de Monsieur le Maire accompagné de conseillers municipaux.



EXTRAIT : *Lettre aux instituteurs et aux institutrices* (Jean Jaurès-1888)

« Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire: son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. »



VIE LOCALE

Association des Parents d'Elèves (APE)



Association des Parents d'Elèves de l'école
Pierre Galaup de Grazac

L'APE a été bouleversée dans son organisation avec une invitée de dernière minute « la covid » qui a chamboulé toutes ses manifestations. Mais l'APE cherche toujours à être inventive et créative afin d'en faire profiter les enfants de l'école Pierre Galaup. C'est pourquoi un calendrier retraçant cette année bien particulière, a permis aux enfants d'avoir un objet souvenir.

Pour faciliter l'achat de fournitures de début d'année, l'APE a proposé les listes de fournitures scolaires à la maison de la presse de Rabastens.

La traditionnelle vente de sapins de Noël, s'est faite en partenariat avec la jardinerie Jamans

de Couffouleux, car l'habituelle soirée conviviale autour de la distribution de sapins et autres gourmandises n'a pu se faire au vu des mesures sanitaires.

Pour clôturer l'année, l'APE offre un spectacle de clowns à l'école pour une journée récréative et festive, sous le signe de la bonne humeur et du rire, pour débiter de belles fêtes de fin d'année.

L'APE reste mobilisée et vous informera via sa page Facebook : <http://www.facebook.com/apegrazac/> des manifestations qui pourront être organisées toute l'année.

Vous souhaitez nous rejoindre, contactez nous : apecgrazac@gmail.com



Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAÉ)



A l'ALAÉ...

L'année 2020 a été très particulière. Après tout juste 6 mois passés avec les enfants « comme d'habitude », le confinement nous est tombé dessus en mars et le contexte sanitaire covid 19 a continué de perturber notre vie, nos habitudes, nos façons de faire tout le reste de l'année.

Pendant près de 2 mois le covid nous a éloigné des enfants, mais heureusement, grâce aux réseaux sociaux nous avons réussi à garder le lien avec eux et leurs familles.

A la rentrée de septembre, nous avons dû adapter notre travail, nos activités, les locaux... Les enfants se sont remarquablement bien adaptés, les parents aussi, et petit à petit nous avons retrouvé une organisation, des repères.

L'équipe d'animation a toujours gardé le sourire et n'a jamais perdu sa motivation à

s'occuper du mieux possible des enfants en leur proposant des activités et des jeux pour leur changer un peu les idées, les faire grandir et s'épanouir !

Cette année encore, un merci aux enseignantes, à Monsieur le Maire et aux élus, à Junior « l'homme à tout faire ».

Et un GRAND MERCI aux enfants auprès de qui nous passons des moments forts, dans la bonne humeur, le plaisir et le partage malgré les difficultés et dans un contexte si particulier !

L'équipe d'animation
de l'ALAÉ



VIE LOCALE

Petite enfance

Cette année a été très particulière à la micro-crèche. Nous avons prévu différents projets qui n'ont pu se faire du fait du confinement.

Malgré notre fermeture soudaine et imprévue, nous avons souhaité maintenir le lien avec les enfants et les familles. Nous avons donc transmis un édito « spécial confinement » qui a été envoyé chaque début de semaine aux parents et ce jusqu'à la fin du mois de juin.

Un défi à réaliser en famille était proposé : « faire un bouquet de fleurs », « rassembler des objets jaunes, bleus et rouges... » Les parents envoyaient ensuite la photo de défi réalisé et les photos étaient publiées dans l'édito suivant. Une chanson, une activité d'intérieur et d'extérieur, une recette, des liens vers des sites ressources (...) étaient également proposés.

Peu avant la réouverture de la structure, nous avons également envoyé aux familles « un livret pour nos retrouvailles », une petite histoire que nous avons imaginée pour expliquer aux enfants le virus, le confinement et les préparer à nous retrouver avec un masque.

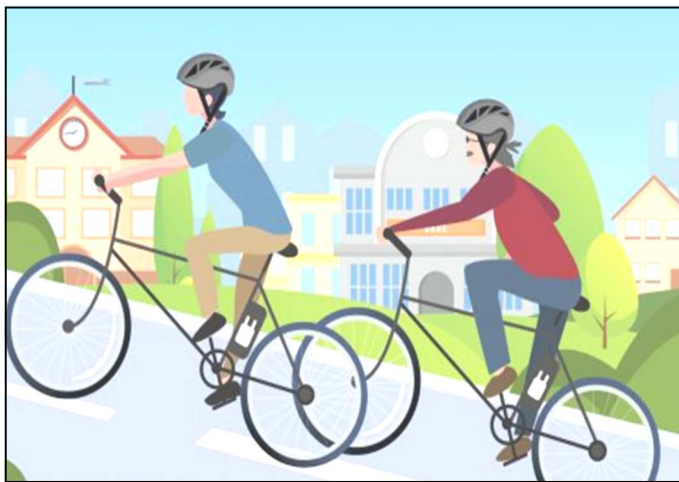
L'accueil des enfants a pu enfin reprendre le 12 mai.

Malgré les masques et les protocoles stricts en vigueur, ces retrouvailles se sont bien passées. Nous avons même pu organiser un petit goûter de fin d'année dans le jardin de la micro-crèche dans le respect des gestes barrières afin de dire au revoir aux enfants et parents qui quittaient la structure cette année.

Dix nouveaux enfants sont arrivés en septembre à la micro-crèche et nous espérons pouvoir passer avec eux une année plus sereine et concrétiser les projets qui nous animent.



Vélos électriques



Dans le cadre des actions de promotion des mobilités douces, et pour développer davantage l'expérimentation engagée par la communauté d'agglomération en 2019, la commune a décidé d'acheter deux vélos à assistance électrique.

Ces vélos qui seront livrés au cours de l'été 2021, seront mis à la disposition des habitants de la commune, sous forme d'un prêt à durée limitée, pour permettre à ceux qui le souhaiteront de les tester dans leurs trajets du quotidien.

Le territoire de Grazac étant très vallonné, l'assistance électrique est un argument sérieux en faveur de l'adoption de ce mode de déplacement.

La commande faite par la commune lui permettra de disposer de deux vélos adultes (un de taille S pour les personnes mesurant entre 1.60m et 1.70m et l'autre de taille M pour les personnes de 1.70m et plus). Les vélos seront munis chacun d'un panier, d'un casque et d'un antivol.

La mise à disposition sera gratuite. Cependant chaque emprunteur sera entièrement responsable du vélo, des accessoires et de leur utilisation durant la durée du prêt et devra rembourser toute dégradation constatée au retour du vélo.

Les modalités de prêt seront similaires à celles prévues en 2019 avec les vélos mis à disposition par la Communauté d'Agglomération (signature d'un contrat de prêt, remise d'un justificatif de domicile, d'une attestation d'assurance responsabilité civile, d'une copie de pièce d'identité et d'un chèque de dépôt de garantie).

La durée du prêt sera de deux semaines, avec une possibilité de renouvellement en fonction de la demande.

Dès que les vélos seront livrés et que ce service de prêt sera mis en place, l'information sera mise en ligne sur le site de la commune.

Vous pourrez aussi contacter la mairie aux horaires habituels d'ouverture, à partir du mois d'avril, pour réserver votre vélo !

Des masques Made in Tarn * *fabriqués dans le Tarn

La France est touchée depuis ce début d'année par une grave crise sanitaire en raison de l'épidémie de Covid 19 que les autorités et professionnels ont bien du mal à maîtriser.

Afin d'apporter son soutien aux habitants de la commune, la mairie de Grazac s'est associée aux 55 communes de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet qui ont souhaité mettre en place une commande groupée de masques en tissu homologués, fabriqués de façon artisanale et localement.

Les services de l'agglomération se sont donc mis à la recherche d'entreprises susceptibles de répondre à cette commande dans des délais contraints. Le souhait des communes étant de privilégier des sociétés locales. Le choix s'est finalement orienté sur les entreprises Tournier à Mazamet et Euréka à Graulhet.

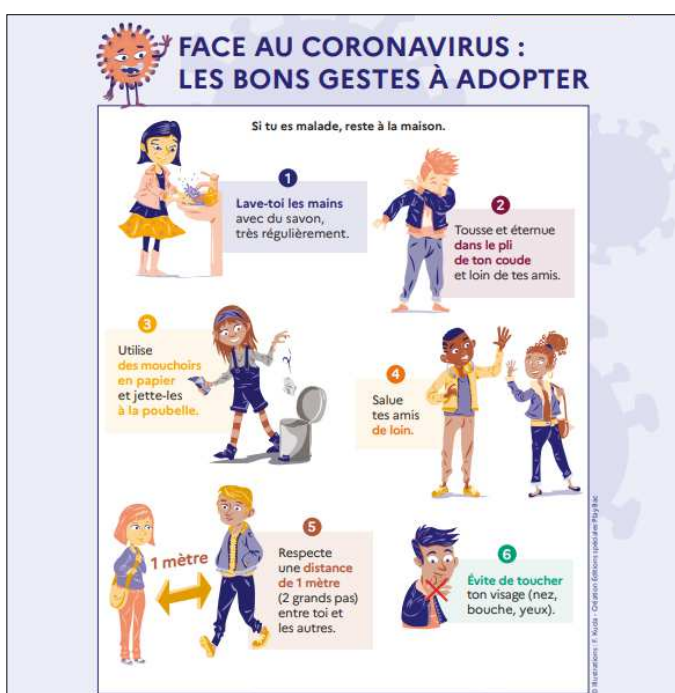
Les Grazacois ont ainsi reçu de la commune, en avril ou en mai, un masque par personne, en tissu lavable et réutilisable.



La région et le département ont adopté la même démarche pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un nombre de masques suffisant pour pouvoir se protéger contre le virus.

Les associations caritatives : Secours Catholique, Secours Populaire, Resto du Cœur maintiennent leurs activités et redoublent d'effort et d'inventivité devant le nombre croissant de personnes victimes de la crise sanitaire. Elles assurent une permanence et une écoute téléphonique.

La mise en place de protocoles sanitaires stricts pour permettre le retour à l'école des élèves.



Dès le mois de mai, les écoles élémentaires ont pu de nouveau accueillir les élèves en classes en présentiel en suivant un protocole sanitaire strict : distanciation entre les élèves au sein des classes et des espaces collectifs (intérieurs et extérieurs).

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école Pierre Galaup, avec l'aide de la mairie, s'est mobilisée pour mettre en place ce dispositif tout en veillant à préserver le bien-être des enfants. La mairie a apporté son soutien en aidant au réaménagement des classes, des espaces de restauration et d'accueil ALAE, à l'aménagement de zone pour préserver une séparation des élèves dans la cour de récréation et en changeant les accès à l'école.

Malgré la mise en place de ces mesures contraignantes et qui ne cessent d'évoluer au fil des annonces gouvernementales, force est de constater que le retour à l'école des petits grazacois s'est fait dans de bonnes conditions et toujours dans la joie et la bonne humeur.

Préserver l'envie de venir à l'école a été la priorité de tous.

VIE LOCALE

Et si on consommait local ?

Le confinement généralisé de ce début d'année a conduit beaucoup de personnes à repenser leurs modes de consommation et à favoriser ainsi les commerces et producteurs locaux. Nous avons vu naître de nombreuses initiatives pour promouvoir les filières locales, des plateformes numériques permettant de trouver les producteurs près de chez soi, des marchés drive, etc.

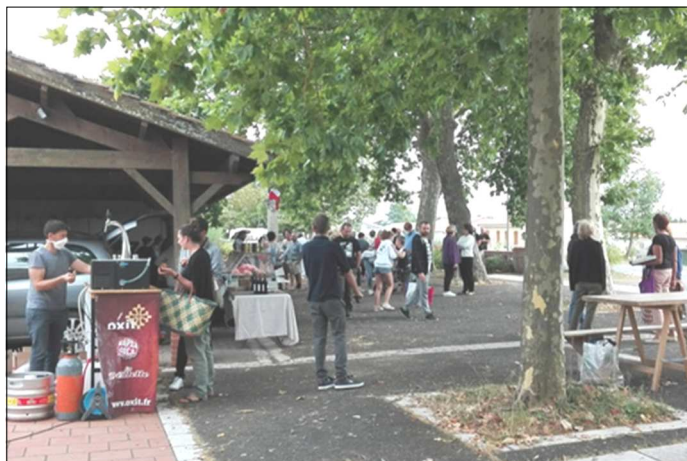
Le contexte sanitaire a donc permis l'émergence de belles initiatives solidaires et responsables.

La mairie de Grazac, qui avait déjà pour projet de proposer un marché de producteurs locaux sur la commune a décidé de tenter l'expérience dès cet été le jeudi en fin d'après midi du 16 juillet au 13 août 2020. Il s'agissait de proposer des légumes, fruits, gâteaux, pain, miel, charcuterie, volaille, vin, bière, jus de fruits...

Ce fut une belle expérience qui a ravi les habitants et les touristes. Situé au centre du bourg à proximité d'une voie de passage bien fréquentée et

disposant d'un parking ce lieu permet la distanciation sans perturber le fonctionnement d'un petit marché.

La formule du marché d'été avec son espace de dégustation reprendra vraisemblablement l'été prochain avec une douzaine de stands proposant des produits locaux.



Activités nouvelles : l'animal comme médiateur

Grazac compte sur sa commune 2 professionnelles qui ont pour point commun de travailler avec les animaux comme médiateurs en utilisant le lien entre l'humain et l'animal pour soigner.

Bellinda Sellam pratique la thérapie médiatisée par l'animal au service de l'humain. Dans son centre de médiation « Pas à pattes » où elle exerce en tant que psychologue, Bellinda accueille ses patients avec son équipe (chiens, chèvres, lapins et poules).

Cette médiation permet d'utiliser le lien naturel entre l'humain et l'animal pour favoriser la relation entre le patient et le thérapeute et ainsi créer une situation moins stressante facilitant le dialogue.



Pas à pattes
1455 route de Roquemaure
Lieu dit le Peyssou-81800 Grazac
Contact@pas-pattes.fr - tel 06 24 29 14 20
www.pas-a-pattes.fr

Mélanie Lalande et Nicolas Guillaumot ouvriront prochainement les portes de leur ferme pédagogique «Au Repaire» dans un cadre privilégié situé au cœur de 16 Ha de prairies vallonnées et



de forêts. Mélanie y propose d'ores et déjà des séances d'équicie, une pratique de la relation d'aide avec le cheval comme médiateur. C'est une alternative aux demandes de soins et d'éducation classiques. Les accompagnements peuvent être à visée éducative, thérapeutique ou de loisir, en individuel ou en groupe. L'équicie est accessible à tous. Il n'y a pas de partenaire plus idéal que le cheval pour partir à la conquête de ses compétences et à la découverte de soi-même.



Mélanie LALANDE et Nicolas GUILLAUMOT
Ferme Pédagogique—Au Repaire Pémirol,
Chemin Al Capitani 81800 Grazac
tel : 06 60 50 25 56 mel : m.lalande@hotmail.fr
FB : Mélanie Lalande éducation spécialisée equicie

VIE LOCALE

Le site de la mairie a fait peau neuve !
+ d'infos et + d'actus

En ce début de mandat, l'équipe municipale a souhaité redynamiser son site internet.

Le nouveau site grazac-tarn.fr vous permet de consulter toutes les informations pratiques (démarches administratives, état civil, ordures ménagères, urbanisme, menus de la cantine, etc), les informations sur la gestion de la commune (bulletin municipal, arrêtés, etc.) ainsi que sur la vie du village, son histoire, son patrimoine, etc.

Les informations officielles de la commune consultables sur le panneau d'affichage situé à la mairie pourront maintenant être consultées en ligne.

Une rubrique est spécialement dédiée à l'accueil en milieu scolaire, périscolaire, et crèche pour les petits grazacois.

Une nouvelle rubrique « Tourisme et loisirs » est consacrée aux activités proposées par les associations locales, aux événements organisés sur la commune et à des idées de balades avec les sentiers répertoriés.

Nouveau : la salle des fêtes de Grazac pourra prochainement être réservée en ligne ou directement à la mairie. Pour plus d'infos rendez-vous sur le site début 2021.

Protégeons notre environnement :

Pour les habitants de Grazac qui souhaitent recevoir les informations de la commune (magazine municipal, alertes, etc.) par mail et ne plus recevoir la version papier en boîte aux lettres vous pouvez remplir le formulaire situé sur le site en bas de page.



Déchets Ménagers -Tri

Depuis plus d'un an déjà Grazac connaît un changement de mode de collecte des déchets.

Effectivement chaque foyer possède dorénavant un conteneur jaune pour la collecte sélective et un second à couvercle vert pour les déchets résiduels.

Pour le verre, rien n'a changé. Un certain nombre de colonnes spécifiques sont réparties dans la commune.

En ce qui concerne les autres déchets, la déchèterie de Rabastens et récemment celle de Salvagnac sont ouvertes à tous les habitants de la commune.

Nous comptons aussi sur le civisme de chacun afin d'éviter que le bord de nos routes ne se transforme en dépotoir de toute sorte.

Les particuliers qui font construire ou rénover doivent veiller à ce que les entreprises emportent leurs déchets à la déchèterie.

Nous vous remercions par avance de faire en sorte que notre commune demeure belle.

Jours de collecte :

- Tous les lundis pour les déchets résiduels.
- Les mercredis des semaines paires pour le recyclage.

N'oubliez pas de sortir vos conteneurs la veille du jour de la collecte.

Le calendrier 2021 sera prochainement disponible sur le site de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet environnement.ted.fr ou au numéro vert gratuit : 0800 007 236 (matin), et sur le site de la commune.

La fibre arrive à Grazac

Le département du Tarn s'est engagé à ce que tous les Tarnais puissent bénéficier, dès la fin 2022 des avantages de la fibre optique et soient 100% connectés.

C'est **SFR-Groupe Altice** qui a été choisi dans le cadre d'une délégation de service public pour rendre éligible chaque logement, chaque entreprise et chaque établissement public à la fibre optique FTTH. C'est **TARN Fibre** qui est chargée de construire le réseau fibre optique du Tarn.

Tous les opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet pourront utiliser ce réseau et proposer aux Tarnais des abonnements pouvant aller jusqu'à 1Gbits/s.

Le déploiement de la fibre sur la commune de Grazac débutera en juin 2021 pour s'achever fin 2022.

Plus d'infos sur : tarnfibre.fr

Destruction d'un nid de frelons

Le lundi 23 novembre les sapeurs pompiers de Rabastens sont intervenus pour la destruction d'un nid de frelons sur la place de la mairie de Grazac.

Ce nid a pu être repéré après la chute des feuilles.



Attention : Les sapeurs pompiers n'interviennent que sur le domaine public. En tant que particuliers, vous devez vous adresser à une entreprise spécialisée.

Listes électorales

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu en 2021, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Catastrophes naturelles :

Chaque année, au mois de janvier, la Mairie fait une demande de catastrophes naturelles à la préfecture, laquelle transmet au Ministère de l'Intérieur qui donne son avis. Le résultat est donné en milieu d'année (période estivale).

Si vous avez constaté des dégâts, vous pouvez vous signaler auprès de votre Mairie par mail.

Elections sénatoriales

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 27 septembre 2020. Elles devaient renouveler la moitié des membres du Sénat.

Le département du Tarn était concerné pour l'élection de ses deux sénateurs.

A Grazac, trois grands électeurs ont été désignés au sein du conseil municipal et ont participé au vote.

Monsieur Philippe Bonnacarrère, sénateur sortant a été réélu dès le premier tour de scrutin.

Monsieur Philippe Folliot, a été élu au second tour. Quittant l'Assemblée Nationale, il y a été remplacé par Madame Muriel Roques-Etienne dans la première circonscription du Tarn.

Recensement, JDC et service national



Tout jeune Français, dès 16 ans doit se faire recenser. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la Journée Défense et Citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Ce recensement permet aussi d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.

Cette démarche légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Les documents à fournir sont : pièce d'identité justifiant la nationalité française en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC - GRAULHET

Née au 1^{er} janvier 2017
de la fusion de 3 communautés de communes



61 COMMUNES
74 891 HAB.
1201 KM²



UN TERRITOIRE, UNE HISTOIRE, DES PRATIQUES DE COOPÉRATION DE LONGUE DATE

- 1980's** : l'Association « Voie rapide et développement » porte un projet de territoire autour de l'A68
- 2004** : Création du syndicat de Pays Instance de coopération fédérant les intercommunalités (ScoT en 2006, Office de tourisme en 2010)
- fin 2015** : la fusion est prescrite par le « Schéma départemental de coopération intercommunale » sur le périmètre du PETR
- 2016** : préparation de la fusion : la Charte fondatrice des valeurs & le choix d'harmoniser les compétences cumulées des 3 intercommunalités dès le 1^{er} janvier 2017
- 2020**

QUELQUES POINTS DE REPÈRES

• DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE



+1,68 %

Taux de croissance annuel de la population 2010-2015.
Augmentation des classes d'âge de moins de 14 ans et de plus de 75 ans

• HABITAT



324 logements

construits chaque année depuis 2012 surtout individuels

• EMPLOI



Plus d'actifs résidents que d'emplois
(indice de concentration emploi 0,71)

• TOURISME



450 hébergeurs | 75 sites touristiques

oenotourisme, patrimoine, culture, nature, plus de 1 370 événements tout au long de l'année

• REVENU MÉDIAN PAR MÉNAGE



+18 848 €

62 % des ménages accessibles au logement social

• ENFANCE JEUNESSE



7116 élèves

et 59 écoles, offre petite enfance collective (15 crèches) et individuelle, accueil périscolaire et extrascolaire

• ÉCONOMIE

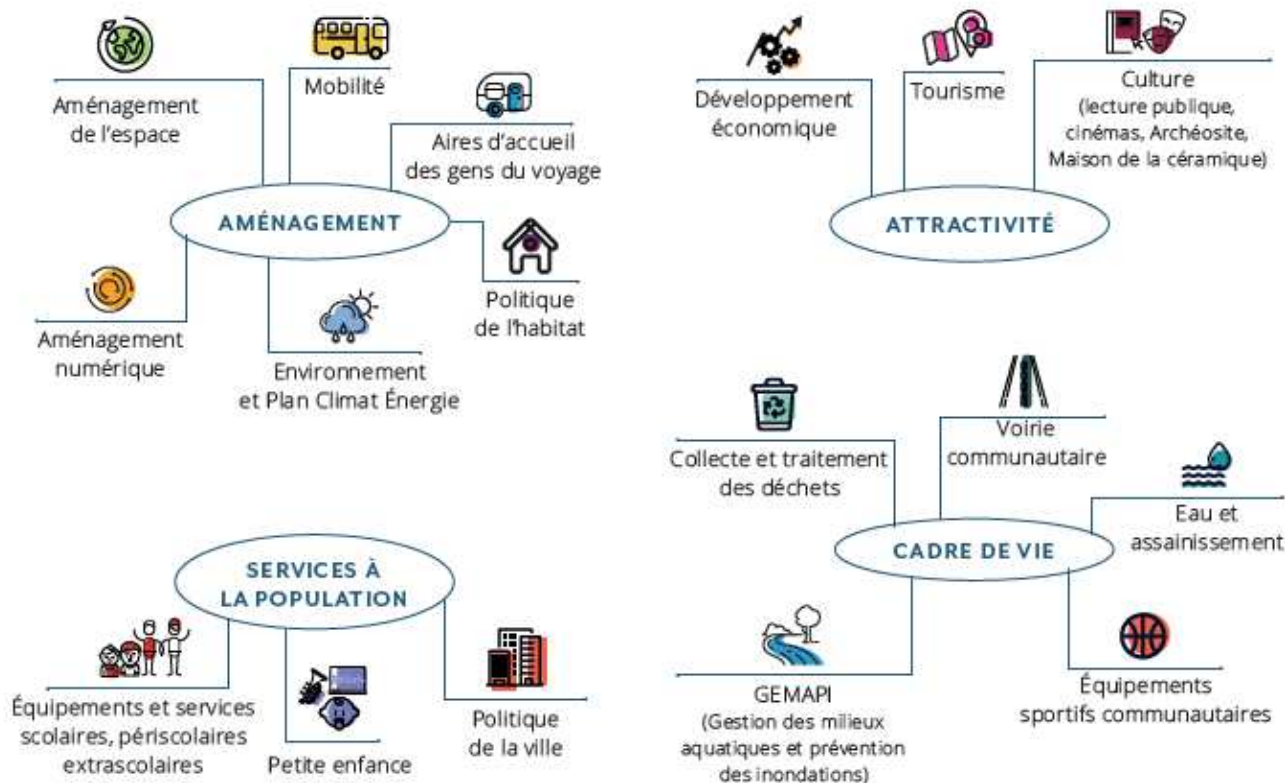


7800 entreprises

dont 24,3% dans l'agriculture, 16% dans l'industrie, 15,3 % dans le commerce

Des savoir-faire : viticulture et agriculture, cuir, mécanique de précision, chimie, construction.
10 groupes de + de 100 salariés

LES COMPÉTENCES



ORGANISATION

POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Conseil de communauté (97 membres), commissions thématiques, Conférence des maires

Conseil de développement (représentant la société civile)

850 agents (dont 480 pour le scolaire)

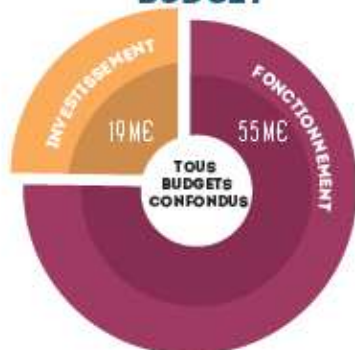
Une organisation axée sur le tandem communauté-communes

UN PROJET DE TERRITOIRE

EN 4 AXES

- L'attractivité
- Les solidarités humaines et l'accès aux services
- Les solidarités territoriales et l'aménagement
- La gouvernance partagée entre communes et communauté d'agglomération

BUDGET



QUELQUES CHANTIERS ENGAGÉS

- Projet éducatif territorial, projet de restauration scolaire
- ScoT, Plan local d'urbanisme, Programme local de l'habitat, Plan Climat
- Plan de mobilité et Plan vélo
- Politique économique autour des filières, Politique touristique, Politique de lecture publique
- Programme bourgs-centres et coeurs de village...

INFOS AGGLOMERATION

Transport à la Demande

Prolongation de l'expérimentation de Transport à la demande (TAD) jusqu'au 31 mars 2021.

Le TAD permet à tout public, en particulier les seniors et les jeunes, de bénéficier d'un moyen de transport vers les communes desservies par le réseau de bus LIO et les gares ferroviaires et routières, les jours de marché et les mercredi après-midi.



Comment l'utiliser ?

- Sur réservation la veille avant 16 h au 0 805 60 81 00 ;
- Montée et descente aux points d'arrêts déterminés ;
- Pour les plus de 75 ans, prise en charge à domicile ;
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Plus d'infos :

- en appelant le numéro vert : 0 805 60 81 00
- en vous connectant sur le site : www.gaillac-graulhet.fr - rubrique « transport à la demande »



Consommons local

Afin de soutenir les commerçants et artisans du territoire, la communauté d'agglomération est partenaire de la plateforme d'achats en ligne locale lancée par le Département du Tarn, la CCI et la CMA du Tarn : www.achat-tarn.com

Médiathèques inter-communales

Toutes les médiathèques sont réouvertes depuis le 28 novembre aux horaires habituels.

Le drive continue !

Réservez en ligne et venez récupérer vos documents sans perdre de temps.

Rabastens



5, rue Carnadale (à côté du collège)
05 63 40 81 43 rabastens@ted.fr

Salvagnac

BIBLIOTHEQUE
DU PAYS SALVAGNACOIS



7, allée Jean Jaurès
05 63 40 59 02 biblio.salvagnac@gmail.com

Travaux de rénovation des logements

La communauté d'agglomération met en place de nouvelles aides financières pour soutenir vos projets de rénovation des logements à partir du 1^{er} janvier 2021.

Ces primes sont à destination :

- des travaux de rénovation énergétique
- de rénovation de logements très dégradés
- d'adaptation des logements à l'âge ou au handicap
- de rénovation des logements locatifs conventionnés

Elles viennent en complément des aides financières octroyées dans le cadre du programme départemental de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Pour les travaux de rénovation énergétique, vous pouvez vérifier votre éligibilité à ces primes et être accompagnés tout au long du montage de votre dossier en contactant :

- Le conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) au 05 63 60 16 80
- L'Agence Départementale d'Information sur le logement (Adil) au 05 63 48 73 80

Pour un accompagnement aux projets d'adaptation au maintien à domicile et aux projets de rénovation de logements, vous pouvez vous adresser à Soliha, agence mandatée par le Conseil Départemental au 05 63 48 58 90 ou au 05 63 48 10 80 pour les logements locatifs.

VIE ASSOCIATIVE

MJC

Petit tour d'horizon sur les activités MJC à Grazac. L'année 2019 fut l'année du redémarrage, et vous avez été nombreux à participer aux activités proposées : Cirque-Acrobatie, Théâtre pour les enfants, Gymn, Cross training et couture pour les adultes, avec 57 adhérents au total.

Malheureusement nous avons dû interrompre ces activités courant mars en raison de l'épidémie de COVID. Le sport a pu reprendre dès le mois de mai, avec des activités en extérieur, mais ce ne fut pas le cas pour les autres activités.



Pour les enfants, nouvelle saison, et nouvelles activités... Un cours de « Hip-hop » a lieu le mercredi à la salle des fêtes pour dix-huit enfants au total, répartis sur deux groupes d'âge. Cette activité est animée par Jason de l'association « Hip-Hop Street Evolution » de Bessières. Les retours des enfants sont enthousiastes.

Le mercredi et le jeudi c'est un cours de « multisports » qui a lieu, là aussi pour dix-huit enfants répartis en deux groupes. Cet atelier est animé par Xavier Uros, qui intervenait déjà l'année dernière comme coach sportif pour les adultes. Cette activité permet aux enfants de découvrir différentes activités sportives : tir à l'arc, javelot, sports de raquettes, sports de ballons (hand, basket, volley) tout au long de l'année. Là aussi, les retours sont très positifs.

Pendant les vacances de la Toussaint, 9 enfants ont participé à un mini stage de multisports sur trois demi-journées. Nous espérons pouvoir renouveler cette proposition de stage pendant les vacances.

Côté Adulte : devant le succès du «Cross training» l'année dernière, nous avons doublé l'offre cette année avec deux séances, mercredi et jeudi, au total ce sont 29 personnes qui sont inscrites. Il reste quelques places pour les résolutions de début d'année.

10 personnes se sont inscrites au cours de gym « Body Fit » du mercredi. L'ensemble des cours de sport sont toujours assurés par Xavier.

Sophie Laclavère anime de son côté l'atelier couture, qui a lieu dans l'ancienne cantine, le mercredi soir ou le samedi matin, en alternance. Chaque personne apprend à son rythme, et selon ses envies, débutantes ou non. Ce cours est ouvert à tous les niveaux, il reste des places, n'hésitez pas à contacter la MJC. Huit personnes participent aujourd'hui à cet atelier

Nous pensions nous arrêter là lorsque un passionné d'Aïkido nous a contactés, il cherchait un lieu pour transmettre sa passion.

Et c'est ainsi que Jean Gary a rejoint les intervenants de la MJC pour animer le mardi en soirée un cours d'Aïkido avec 8 participants.

Cette activité a la particularité de mélanger les âges et les niveaux.



VIE ASSOCIATIVE

MJC

Au total, ce sont donc 89 adhérents qui participent aux activités proposées par la MJC, une très grande majorité vient de Grazac, mais nous accueillons également des personnes des alentours de Grazac , Rabastens, Coufouleux, Salvagnac, Roquemaure ...

Nous sommes ravies de ce dynamisme au sein du village. Nous saluons également au passage l'enthousiasme et le professionnalisme des différents intervenants qui animent les activités.

Côté vie de la MJC, un petit changement au sein du bureau a été entériné lors de l'AG du 9 septembre : Patricia Vallier, qui fait désormais partie de l'équipe municipale a quitté le bureau, et Sabrina Marchandise nous a rejoint. Nous profitons de ce bulletin, pour vous inviter à nous rejoindre si vous souhaitez vous investir dans la vie associative via la MJC. Nous sommes également à votre écoute si vous avez des idées, des envies ...

Cette saison 2020-2021 démarrait sous les meilleurs auspices, mais nous voilà encore confrontés à la crise sanitaire. Cette crise qui nous touche tous, au niveau social, familial, professionnel et associatif.

Face à ce nouvel épisode nous avons dû, comme partout suspendre les activités, nous avons également annulé la journée « Pressage de Pommes ». Il n'est pas facile de mener des projets dans ce contexte, et nous espérons, comme tout le monde, que ce confinement sera le dernier.... que les activités pourront reprendre, ainsi que les événements, les fêtes, les rencontres ...la vie, quoi !!

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2021

COMITE DES FETES

2020, une année presque blanche pour le Comité des Fêtes de Grazac

Vous nous avez beaucoup manqué ! Nous avons hâte de vous revoir et espérons pour très bientôt cette fois-ci.

Le loto du 29 février 2020 fut notre dernière manifestation organisée juste avant le confinement, puis nous avons été contraints d'annuler notre programme de l'année 2020.

Le loto n'a pas désempli, bien au contraire, il connaît toujours autant de succès et ce dernier encore sur le thème des produits locaux et du terroir.

Le programme des festivités de 2020 a été présenté sous forme de livret recueillant les encarts de nos 47 commerçants et artisans sponsors que nous tenons à remercier pour leur participation.

Il a été distribué avec un porte clé à l'effigie du comité, lors de notre tournée courant février, durant laquelle nous avons reçu un accueil chaleureux de la part des Grazacois. Merci à vous pour votre générosité ! Merci également à la Municipalité de Grazac pour son aide et soutien.

Le programme de 2021, toujours sous forme de livret, sera illustré par des dessins qui remporteront le concours organisé par le Comité auprès de l'école de Grazac. Les meilleurs dessins seront sélectionnés par nos soins.

L'assemblée générale, qui a eu lieu le vendredi 25 septembre, dresse le programme suivant :

- samedi 6 mars 2021 : Loto
- samedi 10 avril 2021 : Soirée Années 80
- WE du 24 et 25 juillet 2021 : Fête locale de Grazac
- WE du 28 et 29 août 2021 : Ball-Trap (ou WE précédent)



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Bien entendu, le maintien de ces manifestations dépendra de l'état sanitaire lié au Covid.

Dans le cas de leur maintien, le comité s'engage à faire appliquer les règles sanitaires obligatoires qui s'imposent (port du masque, distanciation, gel ...) et ce dans l'intérêt de la sécurité et de la santé de tous.

La tournée 2021 des Grazacois se résumera à une simple distribution des programmes dans vos boîtes aux lettres. Une urne sera mise à votre disposition à la Mairie de Grazac, pour ceux qui souhaitent faire un don au Comité des fêtes.

Par ailleurs, nous tenons à remercier Julie FAURE pour son investissement au sein de notre équipe et particulièrement dans l'organisation de la randonnée pédestre et vététiste. Elle nous quitte pour aller vers de nouveaux horizons.

Quant au bureau, il signe à nouveau pour une année : Mélanie Millet (Présidente), Nelly Capelli (Secrétaire et Communication) et Guillaume Latorré (Trésorier). Il en est de même pour les autres membres : Romain, Loïc, Frédéric, Coralie, Alexandre, Rolland, Valérie... grâce à qui Grazac reste animé. Merci à vous !

Sachez que nous recrutons actuellement de nouveaux bénévoles, donc n'hésitez pas à rejoindre notre équipe dynamique.

En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.
À très vite !

**GRAZAC
en FÊTE**

Contact

tel : 07 57 63 80 61

mel : grazac81enfete@gmail.com

Page Facebook

« Comité des Fêtes de Grazac81 »

Site : <http://grazac81enfete.wifeo.com>



L'équipe du Comité des Fêtes de Grazac 81



Dans le cadre du LEADER (Liaison Entre Action de Développement et de l'Economie Rurale) 2014–2020, la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, pour valoriser son attractivité économique et touristique a développé des projets innovants portés par des communes.

Grazac, Rabastens et Roquemaure se sont regroupés pour acquérir une scène mobile et trois chapiteaux pour l'organisation des manifestations sur leur territoire.

Ce matériel a fait l'objet d'une convention entre les trois communes afin de le mutualiser pour optimiser son utilisation. Le comité des fêtes de Grazac participe pour une part à l'achat de ce matériel.

VIE ASSOCIATIVE

Les amis de Notre Dame de Grâce

Quelques nouvelles de la chapelle Notre-Dame de Grâce, chère au cœur de tous les Grazacois.

L'année 2020 a été bien sûr une année particulière pour l'association « Les amis de Notre Dame de Grâce », qui s'attache, depuis 1979, à entretenir et faire vivre cette belle chapelle où Saint Vincent de Paul a dit une de ses premières messes.

site Internet : <http://notredamedegrace.jimdo.com/>

Nous n'avons pu nous réunir pour notre Assemblée Générale annuelle et nous avons dû aussi annuler ou reporter en 2021 les concerts que nous avions programmés.

Pourtant, des travaux ont été accomplis avant que l'épidémie de Covid-19 n'envahisse notre contrée :

L'entreprise Vicente Habitat a fini de crépir le petit bâtiment abritant les toilettes près du cimetière, et Diego Cescon a débarrassé le chemin de Lurgue : il s'agit d'un chemin à proximité de la chapelle, mitoyen aux communes de Grazac et Mézens et qui a été sûrement emprunté par Saint Vincent de Paul quand il montait à Grâce depuis Buzet-sur-Tarn où il résidait.

Depuis longtemps, nous avons le projet de nettoyer ce chemin, encombré par des ronces et des arbres.



Aidé parfois par d'autres bénévoles, Diego a effectué un travail colossal. A mi-janvier 2020, le chemin était débarrassé. Le chemin étant voie communale, une autorisation de travaux a dû être demandée aux 2 communes.

La messe de Saint Vincent a été célébrée le samedi 26 septembre. A cette occasion, l'abbé Yvon Tibbal a édité un livret sur « Saint Vincent à Notre-Dame de Grâce », que vous pouvez aller chercher sur notre site Internet.

Rallye automobile

A plusieurs reprises, des essais ont été réalisés par les véhicules de rallye tarnais sur le tracé de la Voie Communale N°5 entre le Bourg chemin du Rivalès et le chemin du Rouziès. Les riverains ont semble-t-il apprécié ce mini spectacle qui entre dans les diverses activités organisées par les associations de sport automobile tarnaises.

De même à l'automne, les 220 concurrents du 29^{ème} Tour de France automobile (Rallye historique Optic 2000) et le 34^{ème} Rallye des Côtes du Tarn (Ecurie des deux rives) ont traversé parfois bruyamment la commune.

Richard Bardou, Grazacois, a participé à ce rallye.

Diverses mesures de sécurité ont accompagné ces compétitions quelque peu spectaculaires.



Diverses associations comme l'association de chasse ou le moto club rabastinois n'ont pas pu exercer leurs activités habituelles cette année à cause de la crise sanitaire. Pour la même raison, les repas de quartier n'ont pas eu lieu.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

BURGHGRAEVE BARDOU Louis, Lavar (81),
CADINOT Tom, Lauvaur (81),
CLÉMENT Bérénice, Toulouse (31),
DEBRIS BOUATMAN Laya, Lavar (81),
GUEYE DESTANG Sohrann, Albi (81),
JOUVE Benjamin, Saint-Jean (31),
MAST Emmy, Lavar (81),
MOMESSO Lyvia, Albi (81),
VERLHIAC Noémie, Lavar (81),

Mariages :

KOURDANE Abdelhafid et GAYRAUD Stéphanie

Décès :

BARTHES Edmond, 83 ans
CABIÉ Jean-Dominique, 72 ans
CORNIBERT Yves, 80 ans
CURVELIER veuve MARCILHAC Marie, 91 ans
POUJOL veuve MARCILHAC Simone, 93 ans
VIGNAL épouse GAY Dominique, 69 ans

INFOS PRATIQUES

Mairie de GRAZAC

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public les :

Lundi	de 14 heures à 18 heures
Jeudi	de 14 heures à 16 heures
Vendredi	de 14 heures à 18 heures
Samedi	de 09 h 30 à 11 h 30

Téléphone : 05 63 33 76 53
Télécopie : 05 63 33 33 81
Courriel : mairie@grazac-tarn.fr
Site internet : www.grazac-tarn.fr

Gaillac-Graulhet Agglomération :

<https://www.gaillac-graulhet.fr/> tel 05 63 83 61 61

Structures Enfance sur le canton de Rabastens

- Micro crèche FaSiLaGrandir à Condel
 - Relais Assistantes Maternelles - Rabastens
 - Multi Accueil « Arc en Ciel » de Rabastens
 - Association Multi Accueil de Couffouleux
Crèche Collective-Halte Garderie
Lieu Passerelle « Les Coquins d'Abord
 - Lieu Accueil Enfants Parents
- N° unique Petite Enfance : 05.81.99.68.15
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Etablissements scolaires :

Ecole de Grazac :

Ecole Pierre Galaup 05 31 51 06 32

Collèges :

Collège Gambetta Rabastens 05 63 33 71 51
Collège Privé Rabastens 05 63 33 72 96

Enfance - Jeunesse

ALAE de Grazac 06 59 46 88 20
ALSH Roquemaure 05 59 46 88 20
MJC de Grazac
MJC Rabastens - Couffouleux 09 52 19 61 43

Association d'aide à domicile

AADPR : 05 63 40 62 62
ADMR portage des repas : 05 63 40 36 20
SERENITARN : 05 63 97 70 40

Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur notre commune de Grazac. Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

Notre secrétaire se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Quelques démarches en Mairie :

Présentez-vous au secrétariat, munis de votre livret de famille pour permettre à notre secrétaire de mettre à jour certains documents (nombre de personnes pour les ordures ménagères, inscription sur les listes électorales etc.).